

consisterait à aménager le commerce, l'aide au développement, les investissements, les ressources énergétiques et les rapports commerciaux avec les pays communistes de la région.

Le Canada, par son ministre des Affaires extérieures a déjà pris position à ce propos puisque M. Mark MacGuigan déclarait au mois d'octobre 1980: «Le Canada compte être présent à toutes les étapes du développement de ce concept. Nous restons prudents face à l'adhésion et à l'organisation de la future Communauté du Pacifique ainsi qu'aux éventuelles responsabilités économiques et autres de cette dernière».

Dans le même discours il était aussi intéressant de noter que M. MacGuigan déclarait que: «Sur le plan politique global, par exemple, nous devrions tenter de définir des approches, qui en plus de satisfaire aux objectifs canadiens, respectent la diversité et l'unicité de nos voisins de Pacifique, s'harmonisent davantage avec leurs objectifs et leurs inspirations et contribuent à une conscientisation communautaire dans la région». Au mois de juillet 1980, le ministre soulignait également que le Canada n'abordait pas le Pacifique des années 80 comme une nation commerçante recherchant uniquement de nouveaux débouchés.

Toutes ces déclarations semblaient traduire un réexamen des options canadiennes en Asie de l'Est; chacun des propos paraissait vouloir signifier l'amorce d'une approche plus régionale, moins mercantile et plus en mesure de tenir compte de «la conscientisation communautaire de la région». Tous ces propos traduisaient aussi beaucoup de prudence et le souci de n'être plus impliqué contre son gré dans cette région du monde.

Depuis le début de l'année 1981, il semble que l'on soit revenu à une approche plus classique, définitivement plus orientée vers les intérêts nationaux du Canada que vers ceux de ses partenaires. Les discours récents soulignent les vertus de l'approche bilatérale et cette «politique de bilatéralisation plus concentrée» n'hésite pas à identifier ses cibles privilégiées pour les années 80.

Il est peut-être possible de croire qu'un régionalisme plus soutenu n'exclut pas nécessairement la poursuite simultanée de liens bilatéraux privilégiés. En Asie de l'Est, le Canada tente *de facto* cette politique depuis quelques années. Tout en appuyant l'ASEAN, le gouvernement d'Ottawa a ainsi désigné depuis longtemps l'Indonésie comme pays cible. Le taux de croissance annuel moyen depuis 1969 de l'ensemble du commerce canadien avec ce pays s'est d'ailleurs situé à 37,19 p.cent. Ce chiffre record est encore dépassé par son équivalent pour la Corée du Sud avec 37,73 p.cent.

Sera-t-il possible de mener à long terme une politique qui identifie des partenaires privilégiés sans revenir à des objectifs qui tendent à minimiser les aspects non spécifiquement économiques de la politique étrangère canadienne? Sera-t-il dès lors possible de promouvoir avec ces pays une